

Modalités pratiques de la Préparation au Mariage :



6. Accompagnement après le mariage

Nous savons que de nombreux couples qui demandent le mariage à l'Église n'ont pas de lien de proximité avec l'Église, ni avant, ni après le mariage.

Or, nous pensons que pour les couples que nous rencontrons aujourd'hui, faire le choix du sacrement de mariage est une chance pour durer, pour vivre pleinement son mariage. Le Christ nous éclaire sur la façon de vivre la relation conjugale, il nous accompagne dans les difficultés, nous aide à pardonner, il nous fait grandir et nous rapprocher de la sainteté. *« La sainteté demande le don de soi avec un sacrifice chaque jour. Le mariage est une voie magistrale pour devenir saints »* Pape François, tweet du 9 mai 2014

Propositions pour les couples mariés :

Il convient d'informer les couples que nous préparons sur l'existence de **conseillers conjugaux et familiaux**, de **mouvements et associations** qui encouragent et accompagnent la vie de couple et de famille, après le mariage (cf. **Dépliant « post-mariage »**).

Rencontres post-mariage :

Pour certains couples, nous sommes leur seul lien avec l'Église... Pourquoi ne pas les inviter, en lien avec la communauté,

- ✓ à une **rencontre post-mariage** conviviale, qu'on aura annoncée avant la fin de la préparation (les jeunes mariés savent ainsi qu'ils pourront y retrouver les autres couples avec lesquels ils ont partagé) :
 - galette des rois, et partage des photos de leur mariage
 - messe+ apéritif,
 - messe +barbecue,
 - sortie conviviale, dimanche "tout à la foi" (rencontres familiales, jeux...)
- ✓ ou à leur faire une **proposition thématique** :
 - conférence autour de l'éducation des enfants, de la communication en couple, etc...
 - célébration du 1^{er} anniversaire de mariage,
 - St Valentin,
 - présentation du parcours Alpha-parents
 - présentation du parcours Alpha Classic et témoignages

- présentation des mouvements conjugaux (Equipes Notre Dame, Equipe 3 ans,...)

Rester en lien par mail :

Grâce aux **adresses e-mail** collectées, nous pouvons, dans la plupart des cas, poursuivre la relation avec les jeunes mariés, et leur transmettre des informations ou des propositions. (Demander aux couples l'autorisation de transmettre ces adresses mail au service de Pastorale familiale, pour recevoir les **informations "kit jeunes mariés"**).